

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Classe d'Actions – Classe d'Actions UCITS ETF 1C (EUR)

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Commission de vente maximale 3,00 % Commission de réplication maximale sur les souscriptions 1,00 %
Frais de sortie	Commission de rachat maximale 3,00 % Commission de réplication maximale sur les rachats 1,00 %

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis, ou du produit du rachat des placements avant qu'il ne soit versé.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants :	0,55 % par an
Ratio des frais totaux (TER)	

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance :	Néant
------------------------------------	-------

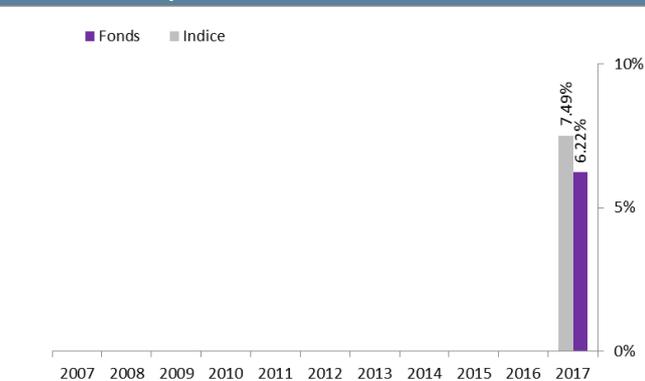
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximaux. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

* Une taxe supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être imposée à tout investisseur pratiquant un négoce excessif ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2017. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Charges et dépenses » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.ossiam.com.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Classe d'Actions UCITS ETF 1C (EUR), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie.

Date de création du Fonds : 28 décembre 2016

Date de création de la Classe d'Actions : 28 décembre 2016

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administrateur du Fonds :

State Street Bank Luxembourg
49, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Société de gestion :

Ossiam
6, place de la Madeleine
75008 Paris, France

Heure limite de réception des ordres : 17h00 (heure du Luxembourg) le jour de transaction précédent.

La valeur d'inventaire nette indicative du Fonds peut être consultée à l'adresse www.euronext.com. Des informations relatives au portefeuille du Fonds sont fournies dans les rapports annuels et semestriels du Fonds.

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre compartiment, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administrateur. Le prix par Action du Fonds peut être obtenu à l'adresse www.ossiam.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administrateur.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et octroyés, sont disponibles sur le site Internet www.ossiam.com. Un exemplaire papier gratuit est disponible sur simple demande.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Ce Fonds peut être soumis à un régime d'imposition particulier au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre investissement, selon votre pays de résidence. Cela peut avoir un impact sur votre investissement, selon votre pays de résidence. Ce Fonds remplit les critères inhérents au statut du plan épargne d'actions (PEA) pour les investisseurs français. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Informations complémentaires

Classe d'Actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise	Souscription minimum	Rachat minimum	Politique de dividendes	TER
UCITS ETF 1C(EUR)	LU1446552496	Tous types d'investisseurs*	Euro	500 000 EUR	500 000 EUR	Capitalisation	0,55 %

* Souscriptions sur le marché primaire uniquement pour les participants agréés et les investisseurs approuvés.

La responsabilité d'Ossiam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ossiam est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 octobre 2018.